



## Le projet agrivoltaïque Ô Pâturages : l'enquête publique est ouverte !



En  
Haute-Marne,  
le bien nommé  
projet agrivoltaïque  
« Ô Pâturages »



## L'édito du Collectif d'agriculteurs

Chères voisines, Chers voisins,

L'histoire du projet Ô Pâturages a débuté en 2020, avec une volonté claire : adapter notre agriculture aux défis de notre époque, tout en créant un modèle durable, respectueux de l'environnement et économiquement viable. Ce projet qui nous rassemble va nous permettre, grâce à notre engagement, d'allier élevage ovin et production d'énergie solaire en réimplantant des prairies permanentes. Une initiative qui répond à la fois aux besoins agricoles et aux enjeux environnementaux.

Lors de la phase d'étude de faisabilité, une question fondamentale s'est imposée : comment permettre à un jeune éleveur de s'installer dans un contexte économique de plus en plus complexe et instable ? Cette réflexion a été au cœur de l'élaboration du projet. L'installation de jeunes agriculteurs est une priorité pour nous, car nous savons que le renouvellement des générations dans notre département rural est essentiel à la pérennité de notre agriculture.

Dans cette perspective, nous avons travaillé sur un projet qui facilite l'accès au foncier et offre des solutions concrètes d'installation : des infrastructures modernes adaptées à l'élevage ovin (clôtures, points d'eau, bergerie moderne) et une gestion partagée des parcelles agricoles au sein du collectif visant une autonomie fourragère à toute épreuve. Ces éléments ont été intégrés dans le dimensionnement du projet, en concertation avec des spécialistes et les acteurs locaux, afin de garantir une solution durable et adaptée aux réalités de notre territoire.

Une attention particulière a également été portée à l'intégration paysagère du projet. Avec le concours de spécialistes reconnus au niveau national, nous avons veillé à ce que l'aménagement s'intègre harmonieusement dans son environnement. Cette approche, qui prend en compte la préservation du cadre de vie local, a d'ailleurs été saluée par les services de l'État, une reconnaissance rare pour ce type d'initiative.

Aujourd'hui, Ô Pâturages entre dans une nouvelle étape : l'ouverture de l'enquête publique, qui se déroulera du 24 février au 28 mars. Cette phase est essentielle pour vous permettre, habitants des communes de Laville-aux-Bois et Chamarandes-Choignes, ainsi que toute personne intéressée, de donner votre avis sur le projet.

Nous sommes convaincus que Ô Pâturages représente une opportunité pour nos fermes et pour notre territoire : un modèle à la fois innovant et durable, qui apporte de la visibilité et des solutions concrètes pour demain. Nous vous invitons donc à participer pleinement à l'enquête publique, à nous faire part de vos remarques et à nous soutenir dans cette démarche qui s'inscrit sur le long terme et contribue au dynamisme économique de nos communes. Ensemble, faisons de ce projet une référence pour l'agriculture local.

Merci pour votre intérêt et votre soutien.

Le collectif Ô Pâturages

# Chiffres clés

5 agriculteurs engagés

dont 1 jeune berger installé à plein temps

5 ans de développement

700 ha de surface agricole pérennisée

154 ha de zone d'étude initiale réduits à

128 ha de zone de projet après évitement des enjeux

115,5 ha de pâturages responsables sur la ferme agrivoltaïque

40 ha d'îlots en système agrivoltaïque couvrant la consommation annuelle de 22 500 foyers

3 km de haie plantées



## Un projet concerté, un territoire impliqué

Depuis le lancement du projet, une démarche de concertation volontaire a été mise en place afin d'associer les élus et les habitants à sa conception.

### L'objectif:

*échanger, écouter et adapter le projet aux attentes locales pour qu'il s'intègre pleinement dans son environnement.*

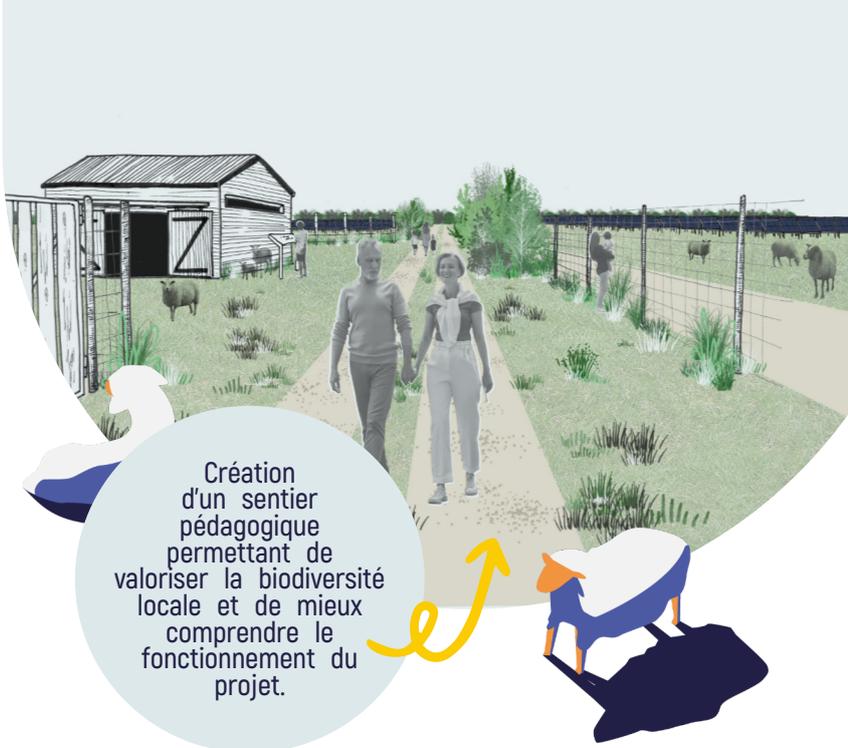
Entre octobre 2021 et janvier 2022, plusieurs actions ont été menées pour encourager le dialogue et la participation :

- Porte-à-porte auprès des riverains situés à proximité du site
- Présentations en conseils municipaux à Laville-aux-Bois et Chamarandes-Choignes.
- Visite du site d'implantation ouverte aux habitants et aux élus
- Trois ateliers thématiques (intégration paysagère, biodiversité cheminements)
- Mise en place d'un dispositif web (site internet, courriel de contact) pour une interaction continue.

## Un dialogue constructif, des ajustements concrets

Grâce à cette concertation, le projet a évolué pour mieux répondre aux attentes locales.

Voici les ajustements majeurs apportés :



Création  
d'un sentier  
pédagogique  
permettant de  
valoriser la biodiversité  
locale et de mieux  
comprendre le  
fonctionnement du  
projet.

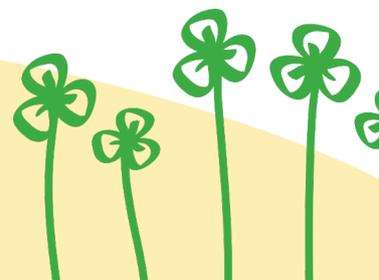
Déplacement  
de la bergerie à  
l'Est du site afin  
de limiter les  
nuisances olfactives  
et sonores pour  
les riverains



Plantation  
d'une haie  
discontinue le long  
de la route  
départementale pour  
atténuer l'impact  
visuel des panneaux  
photovoltaïques.



Conservation des  
bosquets existants  
au Nord et à l'Est  
pour préserver la  
biodiversité et  
améliorer l'intégration  
paysagère



# Comprendre l'enquête publique : Une concertation ouverte et réglementaire

L'enquête publique est un moment officiel de concertation où vous serez amené, si vous le souhaitez, à mentionner votre avis et vos remarques sur le projet, tant ses étapes de conception que sur son action future sur le territoire.

Un commissaire enquêteur, personne neutre désignée par le tribunal administratif, tiendra des permanences en mairies, recueillera les avis de la population et conclura sur un rapport d'enquête avec un avis motivé et personnel.

## Vous pouvez vous exprimer :



Sur le registre d'enquête déposé dans les mairies de Chamarandes-Choignes et de Laville aux Bois



Par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Chamarandes-Choignes ou de la mairie de Laville-aux-Bois



Par voie électronique à l'adresse : [ddt-enquete-publique-ads@haute-marne.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique-ads@haute-marne.gouv.fr)



Échanger directement avec le commissaire enquêteur lors de ses permanences.

- lundi 24 février 2025 - 9h00-12h00 - Mairie de Laville-aux-Bois
- mercredi 12 mars 2025 - 9h00-12h00 - Mairie de Chamarandes-Choignes
- samedi 22 mars 2025 - 9h00-12h00 - Mairie de Laville-aux-Bois
- vendredi 28 mars 2025 - 14h00-17h00 - Mairie de Chamarandes-Choignes

## Prochaines étapes

### Décision des autorités compétentes

Sur la base des conclusions de l'enquête, les services de l'État rendront leur décision concernant l'autorisation du projet.

### Lancement des travaux

Si l'autorisation est accordée, la mise en place des infrastructures agricoles et énergétiques pourra débuter.



### Une équipe à votre écoute

[contact@opaturages.fr](mailto:contact@opaturages.fr)  
[www.opaturages.fr](http://www.opaturages.fr)  
07.84.33.91.73



En  
savoir plus  
sur le projet

Découvrez le  
nouveau site internet  
pour tout savoir sur  
le projet

